

Document à caractère commercial. OPCVM (UCITS) présentant un risque élevé de perte en capital, nous vous recommandons de consulter le Prospectus et le DICI pour plus d'informations

Gérant: Marc GIRAULT
depuis le 9 juillet 2013

SICAV de droit français-
Parts de Capitalisation

Catégorie BCE
SICAV mixtes

Code ISIN
FR0010250829

Durée de Placement
Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation
Hebdomadaire

Lancement
le 15 avril 2005

Frais de Gestion
0,9% TTC

Droits d'entrée
Max. 5% TTC

Souscription Initiale
Minimum 1 part

Dépositaire :
CACEIS Bank

Valorisateur :
CACEIS Fund Administration

Commissaire
aux Comptes
KPMG Audit

Valeur liquidative de la part
Au 31/10/2022
147,78 €

Actif net de l'OPCVM
Au 31/10/2022
10 742 571,18 €

Objectif de gestion

L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence l'€STR capitalisé +2% en limitant le risque de perte en périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs sur la durée de placement recommandée.

Informations complémentaire: La gestion est opportuniste et privilégie les titres à rendement élevé.

Depuis 2013, la SICAV est investie en emprunts privés perpétuels et convertibles et en actions de rendement. La position de ces dernières a régulièrement augmenté depuis 2014.

Performances

Performances %	1 mois	2022	1 an	3 ans	5 ans	Origine
Valmondia	1,8	-11,9	-12,8	-2,0	-1,4	25,3

Par année civile en %	2017	2018	2019	2020	2021
Valmondia	17,9	-11,7	16,2	-9,2	14,8

Statistiques de risque sur 3 ans

Ratio de Sharpe	0,10
Volatilité Valmondia	21,1%

Profil de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

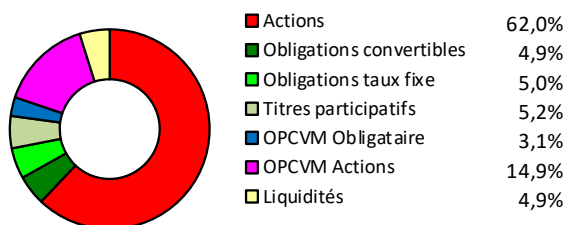
Les données relatives à la performance sont calculées par HMG Finance. Les performances passées indiquées ne préjugent pas des performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Répartition du Portefeuille

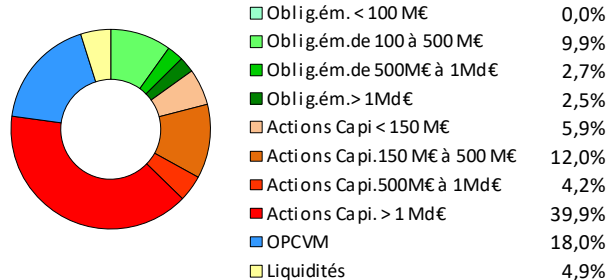
Principales lignes du portefeuille en titres vifs

TOTAL	5,6%	YARA INTERNATIONAL	2,9%
RENAULT TPA 83-84 PERP.	5,2%	SAINT-GOBAIN	2,7%
CARMILA	4,0%	THE BANK OF NEW YORK MELLON LI	2,5%
CRCAM BRIE PICARDIE	3,6%	FRESNILLO PLC	2,4%
MERCIALYS	3,3%	LANSON BCC	2,3%

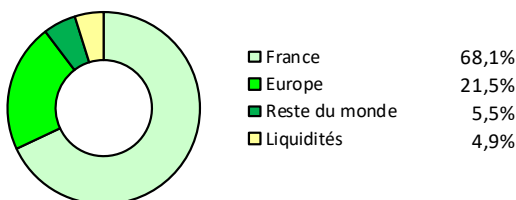
Par type d'instrument



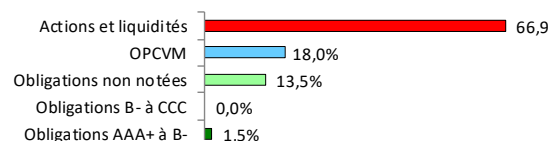
Par taille d'émission/Capi



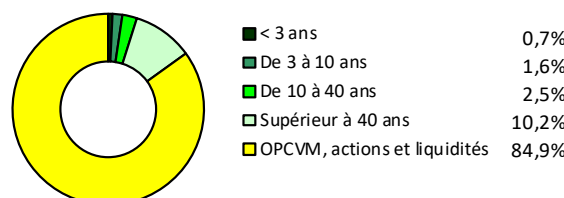
Par zone géographique de l'émetteur



Par notation financière



Par échéance des titres



Par secteur d'activité

Assurance	5,6%
Services bancaires et financiers	13,7%
Immobilier (SIIC)	12,7%
Biens de Consommation de Base	8,1%
Consommation Discrétionnaire	8,9%
Energie	5,6%
Industrie	12,4%
Matériels	3,6%
Services aux collectivités	1,6%
Technologies de l'Information	2,5%
Télécommunications	2,4%
Santé	0,0%
OPCVM	18,0%
Liquidités	4,9%

Commentaire du mois d'octobre

Une nouvelle feuille de route pour 10 ans

Rappelons les différents thèmes que nous avons déjà évoqués ces derniers mois : retour de l'inflation, hausse des taux, mais largement inférieure à celle de l'inflation, guerre, fragmentation du monde économique, transition énergétique, déficits publics qui enflent. Le retour de tous ces phénomènes maîtrisés depuis, pour certains, des dizaines d'années, contribue à la mise en place d'un paysage économique et financier radicalement différent de celui des 40 dernières années. La réponse donnée fait que nous revenons tout simplement aux apprentis sorciers de l'économie politique des années 70. Quelles en sont les caractéristiques et comment se placer pour ne pas faire partie des futurs perdants ?

Premier point : l'inflation sous-jacente va rester assez élevée, pour deux raisons :

- Une raison économique : la mondialisation a été synonyme d'optimisation des circuits de production, la fragmentation du monde due aux guerres et réglementations surabondantes ne peut qu'être synonyme d'inflation ;
- Une raison politique : l'inflation est le moyen cosmétique historiquement utilisé par les gouvernements pour faire baisser le ratio dette/PNB par le biais d'un PNB nominal en croissance supérieure au PNB réel.

Deuxième point : les taux d'intérêt vont rester durablement nettement inférieurs à l'inflation. Pendant que la BCE amuse la galerie avec ses effets de manche rhétoriques, les gouvernements organisent méthodiquement la répression financière (l'euthanasie du rentier chère à Keynes). L'inflation fait baisser le ratio dette/PNB, des taux d'intérêt inférieurs à l'inflation font baisser la charge de la dette dans le budget des états.

Première conclusion : il faut investir dans les secteurs qui bénéficient de l'inflation et en matière de titres obligataires, uniquement dans ceux qui y sont positivement liés (hors situations spéciales). Il faut aussi investir dans les rares pays qui sauront maintenir une discipline financière et verront une revalorisation de leur monnaie. En revanche, nous estimons qu'il faut absolument éviter les fonds « datés ». En effet, ces fonds proposent de quasiment bloquer une rémunération, généralement sur 3 à 5 ans, alors que les taux d'intérêt servis par les émetteurs « investment grade » sont très largement inférieurs à l'inflation et que, même si nous voyons l'inflation refluer un peu, nous estimons qu'elle restera largement supérieure aux taux d'intérêts actuels. Cela revient à une garantie de perte à l'échéance.

Troisième point : le retour de l'état dirigiste et stratégie économique. Avec la perte de sens de la mission des banques centrales (sauf probablement dans des pays comme la Suisse), l'offre de monnaie n'est plus contrôlée par l'évolution des taux, mais par la réglementation. Les états décident des secteurs :

- qui ne doivent pas recevoir de capitaux, ni de crédits : par exemple, les énergies fossiles par le biais de la réglementation verte ;
- et en sens inverse, des secteurs qui doivent recevoir des financements : par exemple, les secteurs liés à la transition énergétique par le biais de taux bonifiés ou de garanties de crédit ou d'obligations de détention d'obligations « vertes » en portefeuille chez les investisseurs. A tout seigneur tout honneur, les premiers bénéficiaires de cette allocation administrative massive de l'épargne doivent être les états, par le biais des ratios qui s'imposent, notamment aux assureurs, de détention d'actifs « sans risque », qui, curieusement, impliquent une détention massive d'emprunts d'état.

Seconde conclusion : les investisseurs gagnants seront ceux qui sauront suivre les nouveaux chemins des flux monétaires et investiront dans les secteurs gagnants de ces politiques gouvernementales. Citons, par exemple, la défense, la transition énergétique, le rapatriement d'industries stratégiques, entre autres.

Toujours dans le mandat de votre SICAV, les thèmes ci-dessus déterminent bien les inflexions que nous continuons à donner à votre portefeuille, dans la recherche d'un rendement soutenu à long terme, en acceptant une volatilité épisodiquement élevée.